

Protocole pour le suivi de la migration diurne post-nuptiale de l'avifaune au banc de l'Ilette (baie de Somme)

Par Thierry Rigaux

La migration post-nuptiale des passereaux en baie de Somme revêt parfois un caractère spectaculaire. Elle a donné lieu au cours des dernières décennies à un certain nombre de démarches de suivi.

Dans un bilan rédigé en 2010, Thierry Rigaux conclut : « ... nous retiendrons que la comparaison des données relatives acquises au cours de la fin des années 80 d'une part, de la fin des années 2000 d'autre part, sur l'importance quantitative et à la composition spécifique de la migration post-nuptiale diurne au nord de la baie de Somme (banc de l'Ilette) se heurte à de nombreuses difficultés qui tiennent aux principaux biais suivants :

- tout d'abord, une assiduité et une régularité de la présence inégale,
- ensuite, un ensemble de facteurs qu'il est difficile parfois de départager et qui peut aller de la compétence des observateurs (ce terme devant être entendu sous une acception générique intégrant la vigilance de l'observateur) au déplacement, même modeste, du point d'observation, ce déplacement pouvant conduire à changer fortement la détectabilité de certaines espèces. »

et insiste sur la nécessité de clarifier et de standardiser les conditions d'observations.

Pour que l'exploitation des données acquises sur le site du banc de l'Ilette s'avère plus facile dans les années à venir et que ce spot remarquable puisse contribuer de façon significative au « monitoring » des populations des espèces migratrices concernées, nous proposons donc ici un protocole pour les suivis ultérieurs, tenant compte de notre expérience locale et des recommandations générales d'EUROMIGRANS et du BIRD RAPTOR INDEX qui préconisent :

- l'application rigoureuse d'un protocole strict,
- la régularité d'un suivi standardisé tous les ans, tous les jours et durant la même période,
- que la période suivie couvre 95 % de la période de migration pré ou post-nuptiale d'un cortège d'espèces significatives,
- que soit pratiqué un suivi et une saisie par tranche horaire en notant, dans la mesure du possible, un maximum d'informations (début et fin de la période d'observation en TU, nombre, âge et sexe des oiseaux, comportement, direction de vol, saisie météo, marées ...),
- que le suivi se limite à un et un seul point d'observation, invariable dans le temps,
- que soit réunie une équipe d'un ou plusieurs observateurs expérimentés avec une bonne connaissance des espèces régulièrement observées sur le site, éventuellement assistée de visiteurs. En pratique le site témoin nécessitera (en général) l'embauche d'un ou plusieurs spotteurs salariés afin d'assurer la continuité du suivi,
- que chaque site soit suivi pendant une série temporelle d'au moins 10 ans.

Ce protocole peut être défini comme suit :

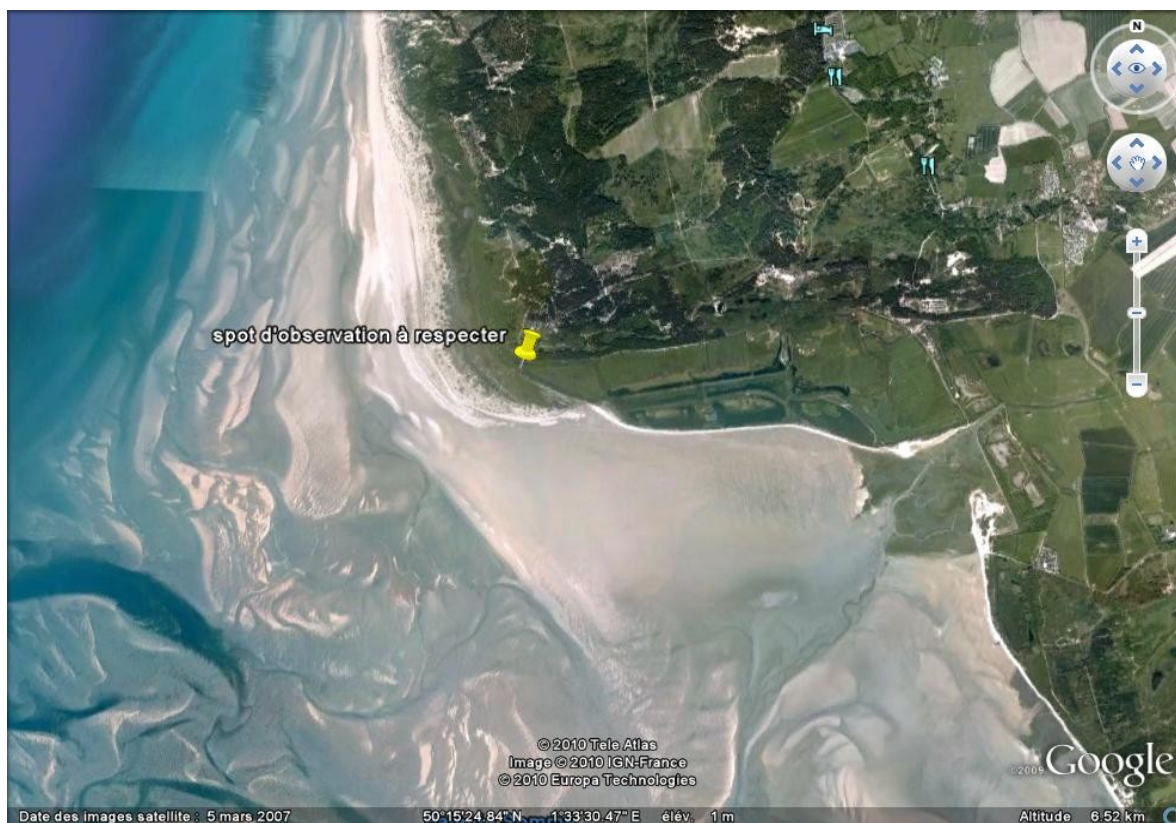
• Localisation de l'observateur

Comme le changement du point d'observation génère un biais, il convient de respecter **un spot de suivi exclusif**.

Dans la mesure où il permet de suivre de façon optimale la migration d'espèces ne s'engageant pas volontiers au dessus des espaces très peu végétalisés du banc de l'Ilette (comme le Bouvreuril pivoine

dont notre spot est un des meilleurs spots de suivi connus en France), le spot de la Pointe de Saint Quentin paraît préférable au banc de l'Ilette *sensu stricto*. Ce spot est par ailleurs aussi favorable, nous semble-t-il, que le banc de l'Ilette pour le dénombrement des rapaces, tels que les Eperviers ou les Busards. Il nous paraît à peu près équivalent pour le suivi de la plupart des Fringilles ou des Motacillidés et même de la plupart des autres espèces.

Aucun site ne réunissant toutes les qualités, ce site est cependant probablement moins propice au suivi de quelques espèces comme le Pipit farlouse.



- « Compétence » de l'observateur

Thierry Rigaux (Picardie Nature), octobre 2010 - Protocole pour le suivi de la migration diurne post-nuptiale de l'avifaune au banc de l'Ilette (baie de Somme)

C'est un facteur déterminant même si c'est un point difficile à standardiser.

Il est naturellement souhaitable pour la fidélité de la mesure, que l'observateur reste le même, pour autant que ses capacités, son expertise ou son attention restent constantes, ce qui n'est pas totalement garanti pour autant. En pratique, il est nécessaire d'avoir recours à un ensemble d'observateurs capables de reconnaître et de comptabiliser les principales espèces du site, même dans le cas où un salarié est mobilisé car il apparaît difficile que celui-ci observe 7 jours sur 7, même s'il prolonge ses obligations professionnelles par un investissement bénévole. Il convient donc de travailler à ce que le suivi soit exercé par des observateurs suffisamment rompus à cet exercice, ayant bien connaissance du présent protocole et s'engageant à en respecter les dispositions..

L'expérience des personnes connaissant bien le spot doit être transmise aux nouveaux observateurs à l'occasion de séances communes d'observation afin qu'ils soient avertis sur le terrain des trajectoires suivies par certaines espèces et de l'attention à apporter.

- **Présence sur le site : périodes saisonnière et quotidienne.**

Période saisonnière

Dans l'idéal, le suivi de la migration post-nuptiale pourrait commencer dès début août, voire dès début juillet, mais **la période de présence garantie à compter de l'automne 2010 sera une présence systématique du 20 août au 31 novembre.**

Cette période de présence devra être garantie ensuite tous les ans.

Le cas échéant, une extension de la présence au cours du mois d'août sera assurée à compter de la seconde année de suivi régulier pour pouvoir intégrer aux au suivi et à l'analyse des espèces dont la migration commence de façon précoce, telle que le Busard des roseaux ou la Bergeronnette printanière.

Jusqu'à preuve du contraire toutefois, il y a très peu d'espèces à la migration précoce et pour lequel le site du banc de l'Ilette semble bien placé : par exemple, le site n'est pas un bon spot de suivi de la migration post-nuptiale des Hirondelles.

Présence quotidienne

Une présence permanente quotidienne pendant toute la durée du jour est naturellement l'option optimale. Elle n'apparaît pas réalisable ni indispensable, le flux migratoire de la majeure partie des espèces cibles du spot étant essentiellement matinal.

En revanche, **une présence quotidienne doit être garantie**, quitte à ce que, certains jours **très défavorables**, la présence soit de courte durée et permette de vérifier l'absence de passage : forts vents d'W et de NW... Dans des cas particuliers de météorologie très défavorables, un simple contrôle de l'absence de phénomène migratoire pourra être réalisé à partir du parking de la Maye.

En dehors de ces conditions très défavorables - pour lesquelles l'absence de passage sera confirmée -, **La présence sur le point de suivi sera assurée tous les jours de 30 mn avant le lever du soleil et pendant une durée minimale de 6 heures, sauf circonstances météorologiques très défavorables empêchant le passage ou le réduisant extrêmement fortement. Les données acquises en dehors de cette durée doivent pouvoir être distinguées et traitées à part des données recueillies dans le strict respect du protocole.**

- **Mode d'observation**

Les modalités d'observation suivantes seront respectées : repérage à l'œil nu **et aux jumelles** (10x40) des groupes d'oiseaux en migration. **Confirmation spécifique éventuelle à la longue-vue.**

Prise de note par tranches horaires d'une heure avec écriture des observations réalisées sur un carnet présentant, sur une même page de saisie, la palette de l'ensemble des espèces les plus fréquentes susceptibles d'être observées au moment de l'observation afin de limiter le plus possible la perte de temps et d'attention au mouvement des oiseaux générée par la prise de note.

NB : il arrive assez souvent, en tout cas par vent d'E et SE, que des bandes importantes de Pinsons des arbres et, dans une moindre mesure en valeur absolue, d'Alouettes des champs passent sur le haut de plage, voire au dessus de la mer (tout au moins à marée haute). Dans certains cas, ce flux « occidental » peut représenter l'essentiel du flux migration de l'espèce considérée dans la bande littorale. Dans ces conditions, si l'on veut appréhender ce flux, il faut trouver un compromis avec le suivi des autres espèces passant à plus grande proximité de l'observateur. En effet, l'observation d'un flux lointain empêche de suivre le passage des oiseaux passant en dehors du champ d'observation des jumelles.

L'observateur procédera alors à un échantillonnage du flux lointain, à raison d'un minimum de 5 mn par ½ heure, le reste du temps étant consacré à l'observation du flux rapproché. Les premières données peuvent ensuite être extrapolées et il convient d'introduire un facteur correctif pour ne pas sous-estimer le flux rapproché (flux réel = 30/25 soit 1,2 fois le flux compté, dans l'exemple pris).

- **Matériel optique (rappel)**

Les observateurs utiliseront des jumelles grossissant 10x. Il est indispensable par ailleurs qu'ils puissent disposer sur le site d'une longue-vue pour confirmer, dans certaines situations, l'identité spécifique des flux d'oiseaux passant parfois assez loin du spot. C'est pour ces flux lointains que la longue-vue est utile et même parfois indispensable.

- **Enregistrement de la météorologie**

Le spotteur notera la nébulosité en début de séance d'observation. Et réévaluera la situation à chaque fois qu'elle lui semblera avoir évolué de façon significative : il notera alors la nouvelle nébulosité (par exemple, selon la méthode des 1/8ème)

Il notera au minimum la température du petit matin et celle de la fin de période.

Il enregistrera de façon impérative l'orientation et la force du vent, données prioritaires. Pour ce faire, il disposera d'une boussole (au moins dans la phase d'apprentissage de la géographie du site) et, si possible, d'un anémomètre tendu à bout de bras dans la direction du vent. Ces informations (force du vent, orientation du vent) seront notées en début de séance et à chaque évolution sensible de la situation.

- **Enregistrement des comportements des oiseaux**

Il n'est généralement pas faisable de prendre note des hauteurs de vol de chacune des espèces ou de la taille et de la composition des groupes d'oiseaux observés, tout au moins lors des journées de très grand flux migratoire. L'observateur consignera les observations qu'il pourra faire à ce sujet au fur et à mesure de la journée et, à défaut, en fin de période d'observation. De façon quotidienne, il notera donc, dans la mesure du possible, les principales associations d'espèces observées et les hauteurs de vol estimées de la plupart des espèces observées.